



Mars 2012

Résultats des enquêtes annuelles de branche réalisées en 2011  
sur les exploitations forestières et scieries en 2010

## Une ressource forestière peu exploitée

Fortement boisée, la région Languedoc-Roussillon se caractérise pourtant par des forêts faiblement exploitées. Elle compte parmi les cinq régions les plus boisées en France mais figure seulement en 13<sup>ème</sup> position pour l'exploitation du bois. En 2010, l'exploitation forestière selon l'enquête annuelle de branche (EAB) a prélevé moins d'un quart de la production annuelle des arbres vifs des forêts de production soit 840 000 m<sup>3</sup> sur la région<sup>1</sup>.

154 scieries et exploitations forestières actives maillent le territoire régional. De petite taille, souvent sans salarié permanent, les exploitations forestières régionales ont une capacité de récolte deux fois plus faible qu'au niveau national. Près des deux tiers des bois récoltés sont exploités pour le bois d'œuvre. Les 40 % restants sont à vocation de bois d'industrie et énergie. Ce dernier secteur voit sa production doubler en trois ans, attestant la montée du bois énergie au niveau régional. En parallèle, après deux années de repli, l'activité des scieries reprend en 2010.

### Un taux de boisement bien supérieur à la moyenne nationale

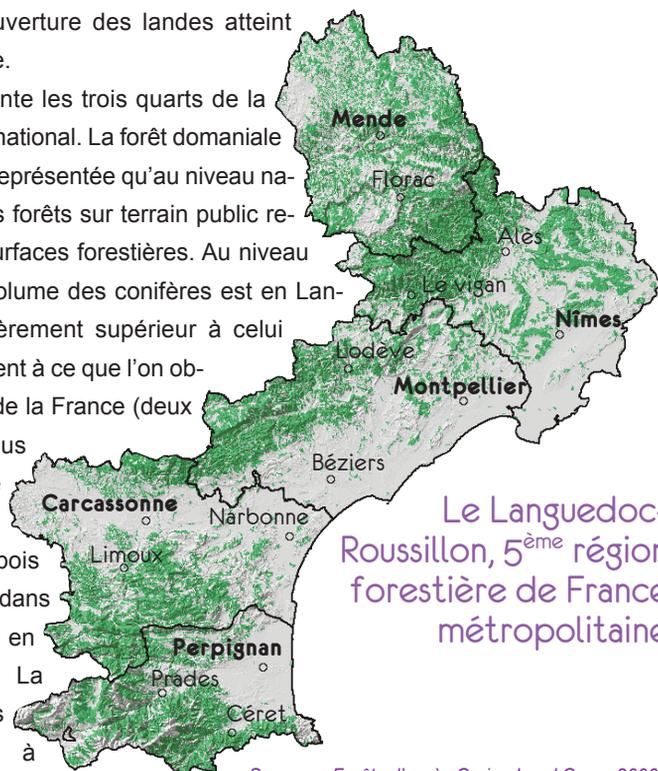
Avec 1,2 million d'hectares de forêt selon l'inventaire forestier national (IFN), le Languedoc-Roussillon est une région boisée : le taux de boisement de 43 % est nettement supérieur à la moyenne nationale (29 %).

Cela lui confère une place parmi les 5 régions les plus forestières en France (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Ce taux de boisement élevé caractérise chacun des cinq départements de la région. Comme dans tout le Sud-Est, les landes couvrent une part importante du territoire (15 %) ce qui est très supérieur à la moyenne française (4 %). En Lozère, le taux de couverture des landes atteint même 27 % du territoire.

La forêt privée représente les trois quarts de la forêt comme au niveau national. La forêt domaniale (12 %) est un peu plus représentée qu'au niveau national (10 %), les autres forêts sur terrain public représentant 13 % des surfaces forestières. Au niveau de la composition, le volume des conifères est en Languedoc-Roussillon légèrement supérieur à celui des feuillus, contrairement à ce que l'on observe pour l'ensemble de la France (deux tiers de volume feuillus pour un tiers de volume conifères).

106 millions de m<sup>3</sup> de bois sur pied sont présents dans les forêts de production en Languedoc-Roussillon. La production des arbres vifs y est estimée à 3 480 000 m<sup>3</sup>/an (+/- 250 000) d'après les



Le Languedoc-Roussillon, 5<sup>ème</sup> région forestière de France métropolitaine

Sources : Forêts d'après Corine Land Cover 2006 - BD CARTO - IGN

résultats des cinq campagnes d'inventaire forestier 2006-2010 dans la région.



1- La récolte issue de l'enquête ne représente pas la totalité des prélèvements réels en forêt. Les quantités de bois de chauffage récoltées par des personnes physiques pour leur autoconsommation, ainsi que celles échangées hors des circuits officiels, ne sont pas comptabilisées.

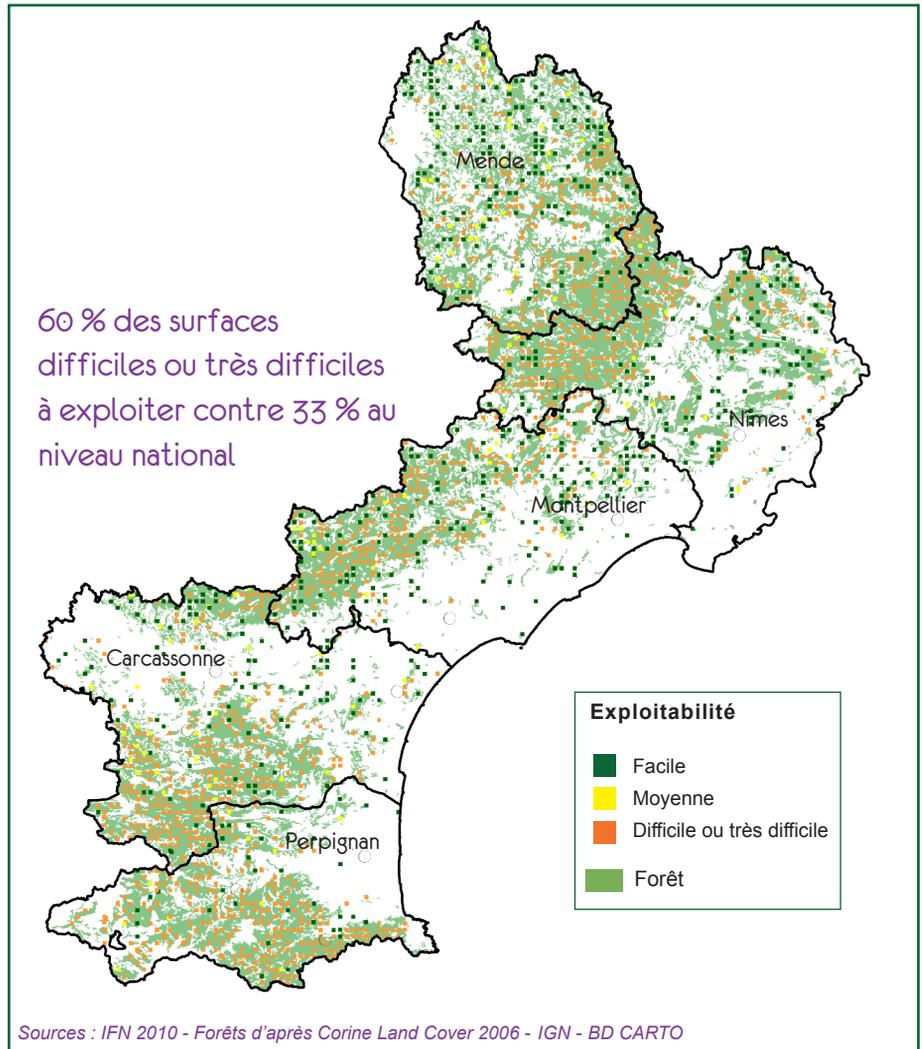
Néanmoins, la production annuelle à l'hectare de surface terrière en Languedoc-Roussillon est parmi les plus faibles : 0,5 m<sup>3</sup>/ha/an en moyenne contre 0,68 m<sup>3</sup>/ha/an en France.

Le volume à l'hectare moyen des forêts régionales (94 m<sup>3</sup>/ha) est très inférieur à celui qui est observé pour la France métropolitaine, mais il reste néanmoins légèrement supérieur au volume moyen à l'hectare des forêts de la région Paca (86 m<sup>3</sup>/ha). En outre, selon l'IFN, près de 60 % du volume total en Languedoc-Roussillon est de qualité 3 c'est à dire correspondant à une qualité bois d'industrie ou de chauffage.

Au morcellement des surfaces boisées et à la qualité de certains peuplements, s'ajoutent les difficultés d'accès : un tiers seulement des surfaces forestières du Languedoc-Roussillon est considéré par l'IFN comme facile à exploiter et environ 60 % sont difficiles ou très difficiles à exploiter (33 % au niveau national).

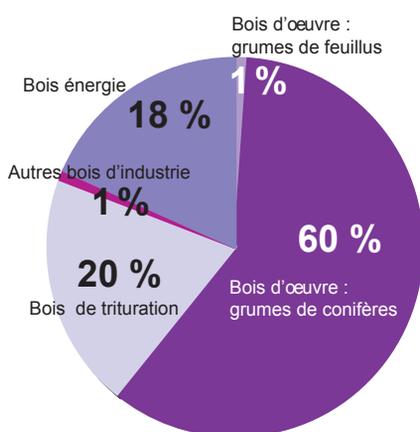
Tous ces paramètres contribuent au déficit de l'exploitation forestière en Languedoc-Roussillon.

## Points d'inventaire en forêt de production et ventilation par classe d'exploitabilité

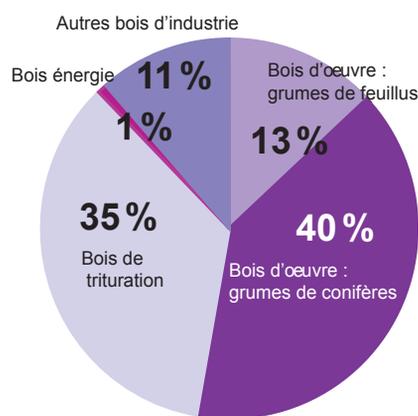


## Près de 2/3 de la récolte en bois d'œuvre conifères dans la région

### Languedoc-Roussillon



### France



## 13<sup>ème</sup> région française pour les volumes exploités en 2010

Les volumes de bois exploités sont ramenés au lieu de récolte sauf mention contraire et sont exprimés en m<sup>3</sup> bois ronds sur écorce.

Avec plus de 840 000 m<sup>3</sup> de bois récoltés sur son territoire en 2010, soit 2,1 % du total national, le Languedoc-Roussillon figure en 13<sup>ème</sup> position au palmarès des régions françaises pour l'exploitation forestière.

Source : enquête annuelle de branche exploitations forestières 2010

Le volume exploité en Languedoc-Roussillon est stable entre 2009 et 2010 après la chute observée en 2009 (- 18 %). Cette baisse a été visible dans de nombreuses régions. Or, dans le même temps, la récolte en France métropolitaine a progressé de 8 % en 2009. Cette augmentation est majoritairement liée aux effets de la tempête Klaus dans le Sud-Ouest. En effet, l'Aquitaine a vu ses volumes augmenter de 43 % contribuant ainsi plus de deux fois à la hausse de volume ressentie en 2009 en France métropolitaine (14,8 millions de m<sup>3</sup> sur les 38,6 millions de m<sup>3</sup> en France en 2009 et 13,6 millions de m<sup>3</sup> sur les 39,9 millions de m<sup>3</sup> en 2010).

La part des bois récoltés certifiés (certifications PEFC et FSC) augmente régulièrement en Languedoc-Roussillon : 18 % du bois était certifié en 2005 contre 42 % en 2010. Les volumes atteignent 350 000 m<sup>3</sup>, mais ils subissent également la baisse globale de l'activité d'exploitation de bois puisqu'en 2007 le volume certifié atteignait 390 000 m<sup>3</sup>.

## Une exploitation forestière largement tournée vers les bois d'œuvre résineux

*En 2010, en Languedoc-Roussillon, 6 m<sup>3</sup> sur 10 sont exploités pour le bois d'œuvre pour un total de 512 000 m<sup>3</sup>.*

L'exploitation forestière est tournée exclusivement vers la récolte des résineux, qui représentent 98 % du bois d'œuvre exploité sur la région. Celui-ci est essentiellement utilisé dans la construction en menuiserie, charpente et emballage. L'année 2008 a été une année particulièrement favorable en matière d'exploitation de bois d'œuvre résineux avec plus de 600 000 m<sup>3</sup> exploités sur la région. Ce secteur sensible au ralentissement de l'activité économique a vu ses volumes diminuer de 18 % en 2009 puis se stabiliser en 2010 autour de 500 000 m<sup>3</sup>.

Une concentration est visible pour l'exploitation du bois d'œuvre de résineux : deux départements, l'Aude et la Lozère, cumulent à eux seuls 68 % de la production en 2010 avec 340 000 m<sup>3</sup> bois rond. L'Aude est plutôt spécialisée dans l'exploitation de sapins et épicéas (138 000 m<sup>3</sup>) tandis que la Lozère exploite plus particulièrement le pin sylvestre (68 000 m<sup>3</sup>). L'Hérault est le troisième département forestier pour l'exploitation du bois d'œuvre de résineux (120 600 m<sup>3</sup>) avec une production de sapins et épicéas de 78 500 m<sup>3</sup>, et de douglas de 25 000 m<sup>3</sup>. La moitié des volumes de douglas récoltés en Languedoc-Roussillon proviennent du département de l'Hérault ; l'Aude et la Lozère représentent 43 % des volumes de douglas exploités dans la région.

Les grumes de résineux récoltées dans la région proviennent principalement de quatre essences (sapin, pin sylvestre, épicéa et douglas) représentant à elles seules les trois quarts du bois d'œuvre résineux (plus de la moitié pour le sapin et l'épicéa).

Le bois d'œuvre feuillu ne représente qu'une très faible part de l'exploitation forestière de la région. La production se stabilise autour de 10 000 m<sup>3</sup> par an ces deux

dernières années. La production décline régulièrement et a été divisée par deux entre 2005 et 2010.

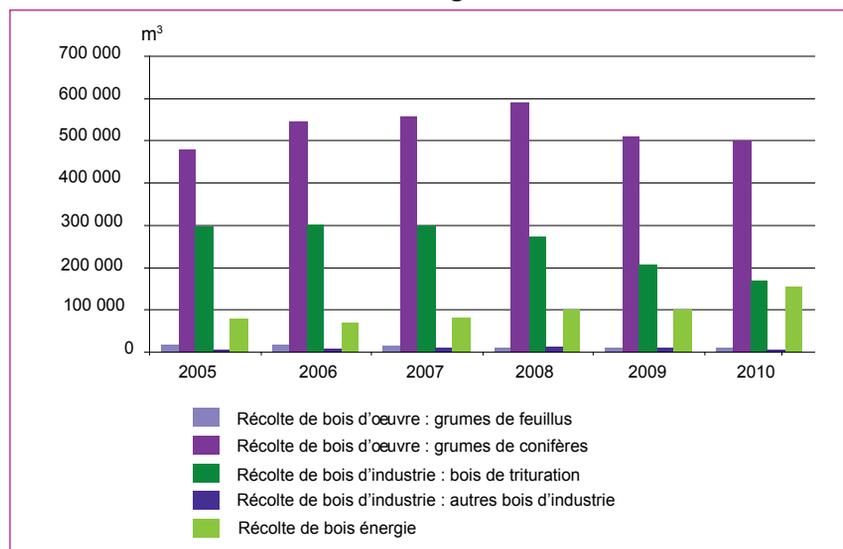
## Ralentissement important de l'exploitation des bois de trituration

*Concernant le bois d'industrie, en 2010, 2 m<sup>3</sup> sur 10 sont à vocation de bois de trituration (pâte et panneaux) pour un total de 170 000 m<sup>3</sup>. Les autres utilisations (bois de mine, poteaux, ...) sont marginales.*

Le bois de trituration, utilisé pour la fabrication de pâte à papier et panneaux de particules, second secteur de production de bois de la région, représente 20 % des volumes exploités. L'essentiel de la ressource régionale en bois de trituration est utilisé par des entreprises principalement situées dans les Bouches-du-Rhône, le Tarn et dans les Hautes-Pyrénées.

Les volumes récoltés subissent néanmoins une forte diminution depuis 2005 perdant 130 000 m<sup>3</sup>, principalement due à la conjoncture économique. Mais la poussée du secteur du bois énergie dans la région peut également être un facteur explicatif avec des transferts entre les deux secteurs.

## La récolte de bois énergie doublée en 3 ans



Source : enquête annuelle de branche exploitations forestières 2010

Les autres bois d'industrie (poteaux, piquets, pieux...) représentent un volume limité soit à peine 1 % de l'exploitation forestière.

## La région largement au dessus de la moyenne nationale pour le bois énergie

En 2010, quasiment 2 m<sup>3</sup> exploités sur 10 sont à vocation de bois énergie.

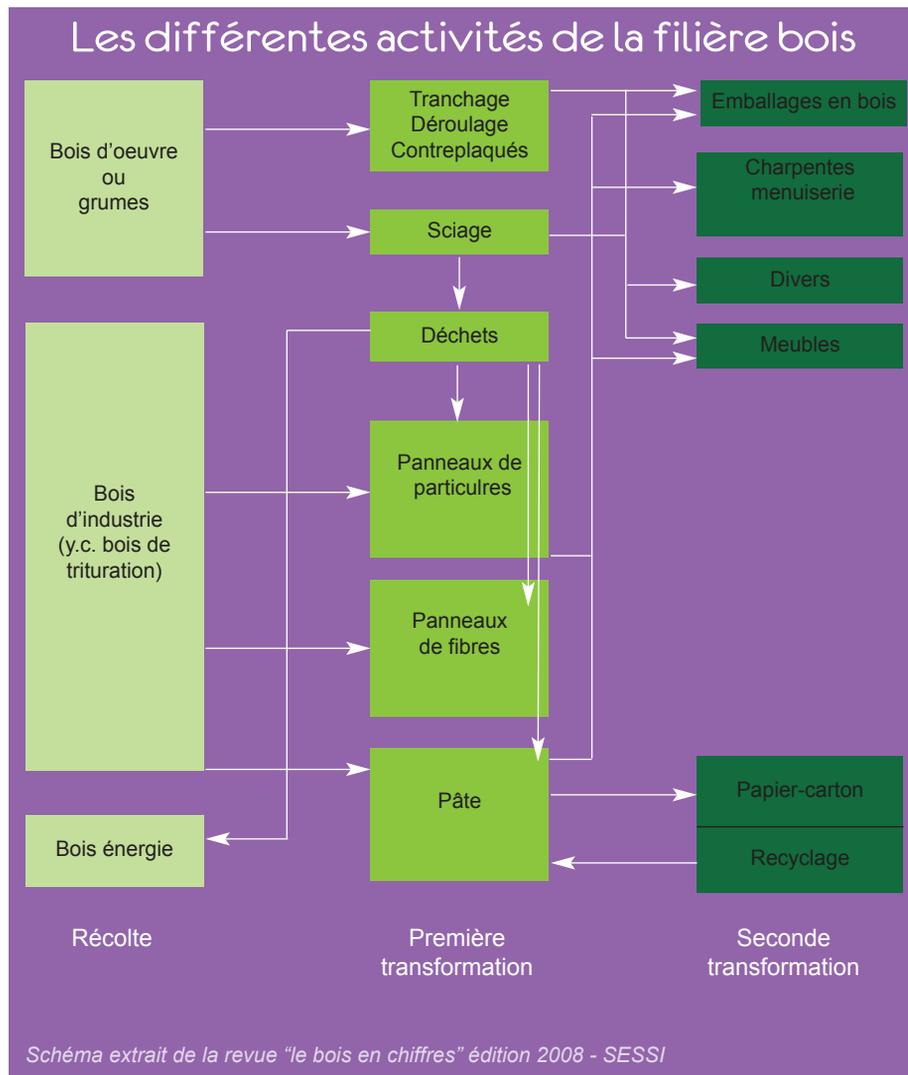
La récolte de bois pour une utilisation en bois énergie est en constante progression. La récolte a presque doublé en 3 ans atteignant 18 % du bois récolté dans la région contre 11 % en France métropolitaine. Elle atteint en 2010 un volume de 155 000 m<sup>3</sup>.

Sur les trois dernières années, le volume des plaquettes issues directement de la forêt explique la hausse de la production avec des volumes produits multipliés par huit et atteignant 80 900 m<sup>3</sup> en 2010.

### Le bois bûche récolté et l'EAB

Concernant le volume de bois bûche récolté, le Schéma Régional Biomasse du Languedoc-Roussillon (ALCINA, juin 2011) propose une quantification en faisant la différence entre les chiffres IFN et les chiffres de l'enquête annuelle de branche. La quantification est basée sur une comparaison entre les prélèvements d'après l'IFN et les volumes de bois d'œuvre et bois d'industrie selon l'EAB "exploitations forestières" en prenant pour hypothèse que les chiffres de l'enquête étaient sous-estimés pour le bois bûche. Avec ce calcul, la récolte de bois bûche est estimée à 3,7 fois le prélèvement déclaré issu de l'EAB. Effectivement, les quantités de bois de chauffage récoltées par des personnes physiques pour leur autoconsommation, ainsi que celles échangées hors des circuits officiels, ne sont pas comptabilisées dans l'EAB.

## Les différentes activités de la filière bois



## Reprise en 2010 des sciages après un ralentissement de deux ans

Avec 158 000 m<sup>3</sup> de sciages en 2010 (2 % des sciages de France métropolitaine), la production régionale de sciages augmente de 7 % en un an sans pour autant atteindre le niveau de 2008 qui atteignait 243 000 m<sup>3</sup>.

Les entreprises scient en grande majorité des résineux (96 % des sciages). Sapin et épicéa représentent près de 44 % du total scié, le pin sylvestre 26 % et le douglas 9 %. Les sciages certifiés régressent en volume et en proportion en 2010 : ils ne représentent plus que 32 % du total scié contre

47 % en 2009. Le séchage artificiel reste marginal même si une légère progression des conifères séchés artificiellement est perceptible (12 000 m<sup>3</sup>).

La commercialisation de plaquettes et chutes pour la trituration a certes rebondi en 2010 (+12 %) après la baisse de 2009 (-43 %), mais cela reste insuffisant pour retrouver le niveau moyen de la période 2005-2008. La baisse de 2009 est à mettre en relation directe avec la chute des volumes de sciage puisque les plaquettes et chutes pour la trituration sont des produits connexes d'industrie.

Les produits connexes, produits destinés à la pâte, panneaux mais également à

l'énergie, sont en repli sensible en 2009 et 2010 (- 22 % de tonnage par rapport à la moyenne 2005-2008) alors qu'ils avaient progressé jusqu'en 2008 atteignant 240 000 tonnes.

Mais cela cache des disparités importantes. En effet, la production commercialisée livrée pour la production d'énergie a augmenté de façon continue entre 2005 et 2010 (+ 19 % au total) atteignant 43 000 tonnes en 2010.

## De très petites entreprises maillent le territoire régional

L'enquête de 2010 a recensé 154 entreprises actives (avec une activité d'exploitation forestière ou de scierie ou les deux cumulées) ayant leur siège social dans la région : 105 exploitations forestières sans scierie, 21 scieries sans exploitation forestière, 28 cumulant les deux activités.

La taille de ces entreprises est faible. La moitié des entreprises qui pratiquent une activité d'exploitation forestière ont récolté moins de 500 m<sup>3</sup> en 2010. En moyenne, les entreprises d'exploitation forestière récoltent 5 100 m<sup>3</sup> par an contre 11 600 m<sup>3</sup> en France. La récolte en 2005 était en moyenne de 4 200 m<sup>3</sup>.

La baisse du nombre d'entreprises entre 2005 et 2010 (- 17 %) n'a pas eu d'inci-

230 000 m<sup>3</sup> de chablis récoltés après la tempête Klaus essentiellement en grumes de résineux

L'IFN a réalisé une évaluation de la superficie touchée par la tempête Klaus de janvier 2009. Les territoires les plus touchés du Languedoc-Roussillon ont fait l'objet d'une évaluation des dégâts. Dans la zone ainsi définie, le taux de couverture par la forêt de production s'établissait à 41 % soit 695 000 ha. La surface affectée par la tempête a été estimée à 31 000 ha, soit 4,5 % de la superficie forestière. Les deux tiers des dégâts étaient des chablis. Le volume de dégât de la zone observée est de 0,6 million de m<sup>3</sup>. Cela représente 1 % du volume sur pied de l'évaluation des dégâts de tempête (volumes sur pied évalués à 61 millions de m<sup>3</sup> sur la zone).

	Volume total de dégât (en millions de m <sup>3</sup> )
Feuillus	0,26
Conifères	0,35
<b>Total</b>	<b>0,61</b>

*Volume de dégâts de la zone par composition en Languedoc-Roussillon*

Source : IFN

L'impact de la tempête Klaus sur l'exploitation des grumes a été comptabilisé dans le Languedoc-Roussillon sur la base d'une question spécifique intégrée dans l'enquête "exploitations forestières" en 2009 et 2010. Au total 230 000 m<sup>3</sup> de bois issus de chablis ont été récoltés par les entreprises ayant leur siège dans la région sur les deux ans, l'essentiel en grumes de résineux (180 000 m<sup>3</sup>), en partie en bois d'industrie et énergie (15 000 m<sup>3</sup> en 2010) et de façon plus anecdotique en bois pour la trituration pour pâtes et panneaux. Cela ne correspond qu'à 1,5 % de la récolte des grumes issus des chablis français sur les deux ans, les trois quarts de la récolte ayant été réalisés en Aquitaine.

dence sur le volume exploité (+ 4 % entre la récolte 2005 et la récolte 2010).

Ce sont les entreprises qui produisent 20 000 m<sup>3</sup> et plus de bois rond, soit environ 8 % des exploitations forestières de la région, qui augmentent leur production de plus de 20 %.

55 % des entreprises qui ont une activité de sciage ont produit moins de 1000 m<sup>3</sup> en 2010. Les scieries de la région produisent aujourd'hui 4 100 m<sup>3</sup> de sciages par an en

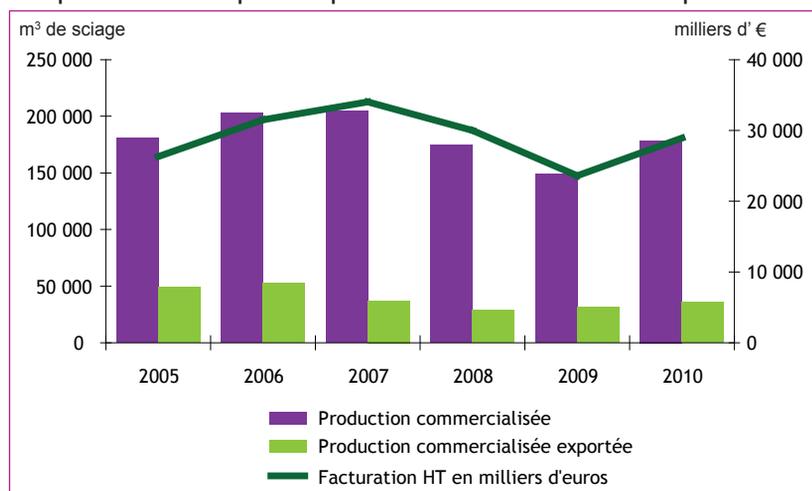
moyenne, un peu moins que la moyenne nationale (4 700 m<sup>3</sup>).

Une des particularités des entreprises est leur faible taille : nombreuses sont celles qui n'ont aucun salarié permanent. Cela est particulièrement vrai pour les entreprises d'exploitation forestière. Au total, l'emploi non salarié constitue un quart de la main d'œuvre permanente des entreprises. Les salariés des ateliers de deuxième transformation du bois et des personnels hors production (gérants salariés, personnels administratifs et commerciaux, salariés du transport, etc.) représentent 41 % de la main d'œuvre salariée.

La branche scierie constitue le second poste d'emploi de la main d'œuvre permanente salariée avec près de 41 % des emplois salariés.

Au niveau régional, la branche exploitation forestière et sylviculture (voir renvoi 1 page 10) ne représente que 18 % des effectifs salariés. La profession a fait appel à plus de 7 000 heures de saisonniers avec près des trois quarts pour l'exploitation forestière ■

## Reprise en 2010 pour la production commercialisée par les scieries



Source : enquête annuelle de branche scieries 2010

## MÉTHODOLOGIE

Placées sous la responsabilité du Service de la statistique et de la prospective (SSP), les enquêtes annuelles de branche **“exploitation forestière”** et **“sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois”** sont réalisées conjointement par le service chargé des statistiques agricoles (Srise) et le service chargé de la forêt (Sreafe) de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf). Les enquêtes sont réalisées soit par échantillon, soit de façon exhaustive ; les enquêtes 2009 et 2010 sont exhaustives.

L'enquête de branche exploitation forestière vise à connaître la récolte de

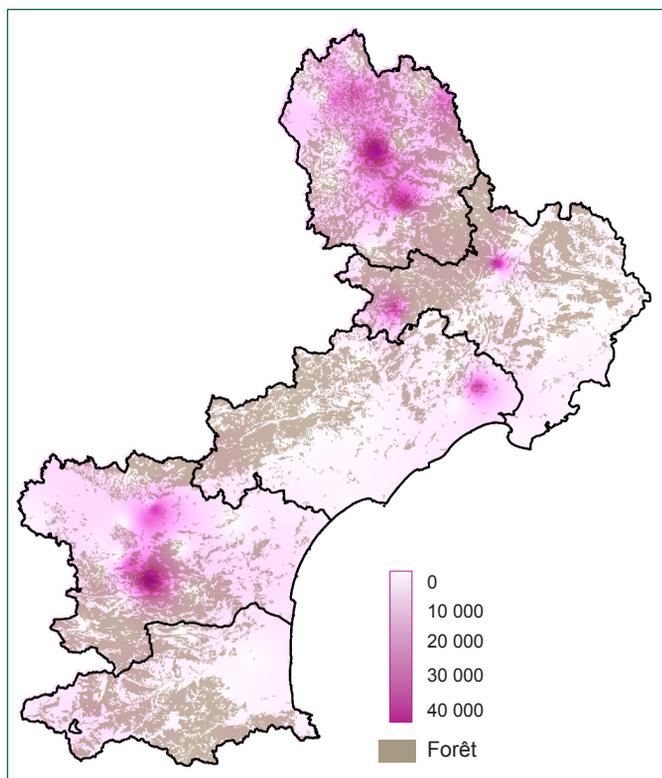
bois des exploitants forestiers professionnels, répartie selon les essences, feuillus ou conifères, et leurs différentes utilisations : bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie. L'enquête de branche scierie vise à déterminer le volume de sciages produits en France par essence et par choix et la quantité de produits connexes. Elle permet aussi de connaître la production commercialisée en volume et en valeur. Les deux enquêtes sont réalisées dans le cadre de la charte de qualité des enquêtes de branche.

Les enquêtes évoluent régulièrement afin de s'adapter aux préoccupations économiques et sociétales. En 2002, l'émergence de la certification

forestière et l'intérêt porté aux énergies renouvelables ont conduit à introduire des questions relatives à la récolte de plaquettes forestières et aux volumes de bois ronds et de sciages certifiés provenant de forêts gérées durablement. En 2005, des questions ont été ajoutées sur les sciages séchés artificiellement et sur l'utilisation énergétique des produits connexes de scierie. En 2009, le questionnaire a été adapté pour permettre le suivi de la mobilisation des chablis de la tempête Klaus. En année “normale”, l'enquête ne demande pas d'individualiser les chablis dans l'ensemble de la récolte.

### Volumes en m<sup>3</sup> exploités par les exploitations forestières en 2010

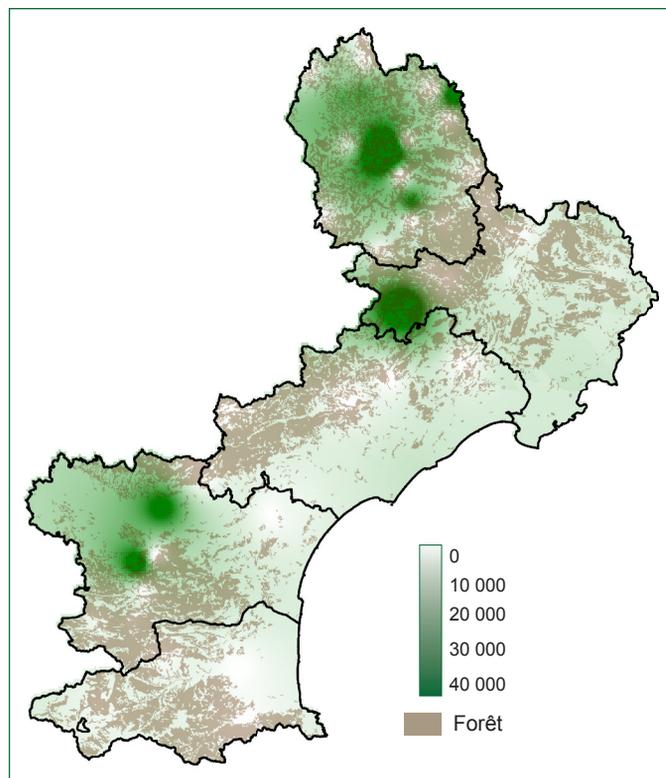
(ramenés à la localisation géographique du siège des entreprises et non à la localisation de la ressource)



Source : enquête annuelle de branche exploitations forestières 2010  
Forêts d'après Corine Land Cover 2006 - IGN - BD CARTO

### Volumes en m<sup>3</sup> sciés par les scieries en 2010

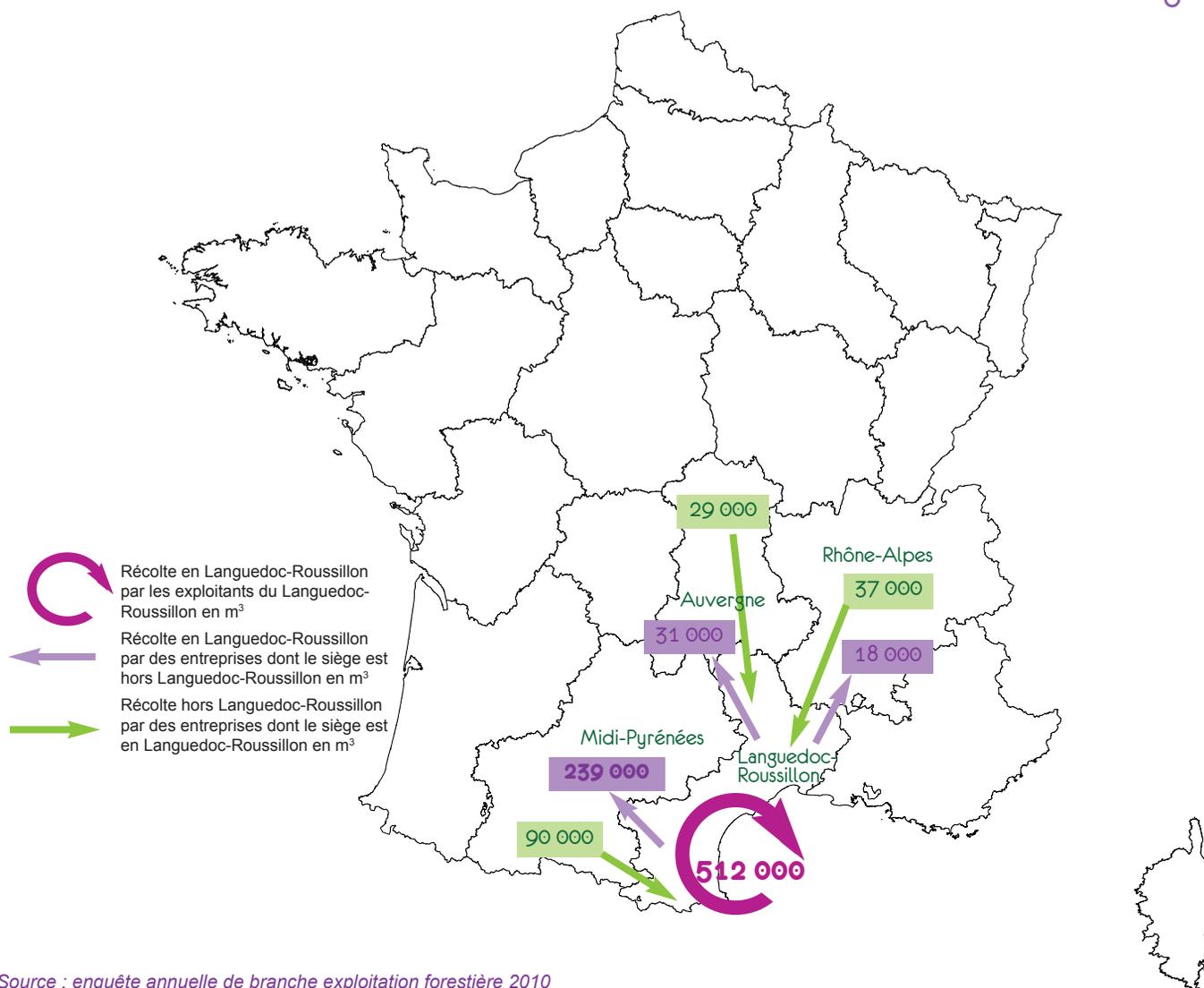
(ramenés à la localisation géographique du siège des entreprises et non à la localisation de la ressource)



Source : enquête annuelle de branche scieries 2010  
Forêts d'après Corine Land Cover 2006 - IGN - BD CARTO

Les données de volumes sont affichées par gradation continue des valeurs sur la carte. Cette analyse est générée à partir de l'interpolation des valeurs afin de garantir l'application du secret statistique. Les volumes sont rattachés à la localisation géographique des sièges des entreprises et non à la localisation géographique des volumes exploités.

## Récolte de bois : **principaux échanges** entre le Languedoc-Roussillon et les autres régions



Source : enquête annuelle de branche exploitation forestière 2010

### Évaluation des surfaces forestières

Le SSP et l'IFN réalisent deux enquêtes différentes. L'enquête TerUti du SSP vise à qualifier l'ensemble du territoire en France tandis que celle de l'IFN vise principalement à qualifier les surfaces boisées.

Les données sur la surface boisée (forêt + bosquet) estimées par le SSP et l'IFN sont du même ordre de grandeur. Mais la répartition entre forêts et bosquets est différente : la surface de "forêt" stricto sensu, diffère de 1 million d'ha entre le SSP et l'IFN. Cette valeur est supérieure aux intervalles de confiance statistiques des enquêtes. L'hypothèse la plus probable est qu'elle résulte de différences d'interprétation sur la limite entre les forêts et les autres espaces boisés. Il s'agit d'une hypothèse réaliste en raison de la difficulté pour tracer cette limite dans certains cas : dans le sud de la France, la distinction entre la forêt ouverte et les landes, garrigues ou maquis est parfois difficile à faire. Dans les zones de bocages, la distinction bosquets-forêts, sur la base de surface, est également difficile

à faire. Partout, le caractère très progressif des boisements spontanés génère des espaces en transition vers la forêt dont le classement en forêt ou en landes reste sujet à interprétation. Or, les opérateurs de l'IFN et du SSP ont des cultures différentes, et sont donc susceptibles d'interpréter différemment leurs instructions : les opérateurs de l'IFN, professionnels forestiers, ont sans doute tendance à qualifier de forêt des points d'observation que les observateurs du SSP, souvent d'origine agricole, qualifieraient plutôt de landes ou de bosquets. A l'initiative du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, le SSP et l'IFN ont récemment engagé une étude comparative sur les différences observées par photo-interprétation et retour terrain sur les mêmes points, afin de vérifier la validité de cette hypothèse. Les résultats pourront conduire à un travail de renforcement des instructions pour les observations.

Pour en savoir plus (accès aux fiches thématiques) : <http://agriculture.gouv.fr/Les-bons-comptes-de-la-foret>

## Définitions :

### • Enquête annuelle de branche :

La branche est l'ensemble des « fractions d'entreprise » correspondant à une même activité définie par la nomenclature d'activités française (Naf). Une même entreprise relève d'autant de branches qu'elle exerce d'activités. Les informations par branche sont les plus intéressantes pour mesurer les productions en volumes.

### • Exploitant forestier :

Entrepreneur responsable de l'activité de négoce du bois qui achète le bois sur pied pour le revendre aux entreprises de la première transformation comme les scieries. Il peut réaliser la récolte ou la confier à un entrepreneur de travaux forestiers. Les entreprises d'exploitation forestière correspondent aux entreprises de la branche d'exploitation forestière code NAF 02.20Z. Les produits d'exploitation forestière sont ceux exploités au cours de l'année de référence. Ils proviennent, en partie, de bois vendus sur pied les années précédentes.

### • Entreprise de sciages :

Entreprise de la branche d'activité sciage, rabotage, imprégnation (NAF 16.10A et pour parties, 16.10B, 16.22Z et 16.24Z). Les entreprises dont l'activité est 16.10B appartiennent au champ de l'enquête sauf lorsque l'imprégnation est un traitement curatif *in situ* dans les habitations.

### • m<sup>3</sup> bois rond :

Il s'agit du volume de bois sur écorce.

### • m<sup>3</sup> bois sciage :

Il s'agit du volume de sciage, ou plus généralement de produit industriel transformé. Le passage entre un volume exprimé en m<sup>3</sup> sciage et un volume en m<sup>3</sup> rond se fait par application d'un facteur de conversion EBR (équivalent bois rond).

### • Surface terrière :

Pour un peuplement forestier, c'est la surface que représenteraient tous les troncs des arbres d'un hectare de la forêt que l'on aurait coupés à 1m30 de hauteur. Cette grandeur dépend à la fois de la grosseur et du nombre d'arbres.

### • Bois énergie :

La récolte de bois énergie porte sur les quantités commercialisées. Le bois de chauffage auto-consommé n'est pas comptabilisé.

### • Bois de trituration

Le bois de trituration ne concerne que les bois ronds exploités en forêt et directement destinés à la trituration, et non les chutes de scierie livrées à la trituration rattachées aux "produits connexes".

### • Certification forestière :

Système destiné à assurer au consommateur que les produits commercialisés par les propriétaires forestiers, industriels du bois et négociants proviennent de forêts gérées durablement.

### • Chablis :

Arbres renversés ou cassés accidentellement par le vent ou par d'autres aléas cli-

matiques forts. Ils ne sont inventoriés qu'en cas de phénomène exceptionnel tel que la tempête Klaus.

### • Gestion durable :

"Gestion et utilisation des forêts d'une manière et à une intensité telles qu'elles maintiennent leur biodiversité, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur potentiel à satisfaire, maintenant et dans le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes, aux niveaux local, national et global, et sans causer de dommages à d'autres écosystèmes" (déclaration H1 d'Helsinki).

## Pour en savoir plus

Site de l'institut national de l'information géographique et forestière :

<http://www.ign.fr/>

et

<http://www.ifn.fr/>

Extraction de résultats sur DISAR pour les enquêtes "exploitations forestières" et "scieries"

<http://aces.agriculture.gouv.fr/disar/faces/>

Publication régionale des résultats de campagnes d'inventaire 2005 et 2009 - Résultats pour le Languedoc-Roussillon - IFN

<http://www.ifn.fr/spip/?article718>

## Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service régional de l'information statistique et économique  
Place Antoine Chaptal - CS 70039 - 34 060 Montpellier cedex 02  
Téléphone : 04 67 10 18 50  
Télécopie : 04 67 10 18 51  
site internet : [draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr](http://draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr)  
ISSN : en cours

Directeur de la publication : Pascal Augier  
Rédacteur en chef : Camille de Caix  
Auteur : Catherine Foyer-Bénos  
Cartographie : Catherine Foyer-Bénos  
Composition : Barbara Deltour  
© Agreste 2012

Pour tout renseignement : [contact.srise.draaf-languedoc-roussillon@agriculture.gouv.fr](mailto:contact.srise.draaf-languedoc-roussillon@agriculture.gouv.fr)

## La récolte de bois en Languedoc-Roussillon en 2010

	En m <sup>3</sup> bois rond	Total Bois produit	Languedoc- Roussillon	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées- Orientales
BOIS D'ŒUVRE	Grumes de feuillus	<b>Grumes de feuillus</b>	<b>10 055</b>	<b>4 112</b>	<b>s</b>	<b>231</b>	<b>1 409</b>	<b>s</b>
		<i>dont chêne</i>	1 028	569		s	318	s
		<i>dont hêtre</i>	6 372	s		s	s	3 411
		<i>dont chataîgnier</i>	1 349	s	s	s	739	
		<i>dont peuplier</i>	1 060	s	s		s	
	Grumes de conifères	<b>Grumes de conifères</b>	<b>501 913</b>	<b>179 348</b>	<b>29 208</b>	<b>120 579</b>	<b>161 338</b>	<b>11 440</b>
		<i>dont sapin et épicéa</i>	272 008	138 163	8 511	78 508	43 095	3 731
		<i>dont douglas</i>	48 918	14 411	s	24 615	6 707	s
		<i>dont mélèze</i>	3 935	498	497	57	2 883	
		<i>dont pin maritime</i>	10 906	s	3 980		s	
<i>dont pin sylvestre</i>		71 104	646	1 091	s	68 133	s	
	<i>dont autres conifères</i>	95 042	25 114	12 454	16 491	34 110	6 873	
	<b>Total grumes feuillus conifères</b>	<b>511 968</b>	<b>183 460</b>	<b>s</b>	<b>120 810</b>	<b>162 747</b>	<b>s</b>	
	<i>dont bois certifié</i>	268 426	83 318	18 732	74 540	85 007	6 829	
	<i>dont grumes exportés</i>	38 240	s	s	11 888	s	s	
BOIS D'INDUSTRIE	Bois de trituration	<b>Bois de trituration de feuillus</b>	<b>6 468</b>	<b>s</b>	<b>s</b>	<b>s</b>	<b>s</b>	
		<i>dont feuillus durs</i>	3 672	1 924		s	s	
		<i>dont feuillus tendres</i>	2 796	s	s	s	s	
		<b>Bois de trituration de conifères</b>	<b>162 936</b>	<b>28 839</b>	<b>s</b>	<b>s</b>	<b>92 514</b>	<b>s</b>
		<i>dont sapin-épicéa</i>	49 705	12 369	s	11 069	23 268	s
		<i>dont douglas mélèze</i>	11 213	s	s	8 536	s	
		<i>dont pin maritime</i>	14 226	s	3 618		s	s
		<i>dont autres</i>	87 792	13 818	s	9 646	58 708	s
		<b>Total bois de trituration</b>	<b>169 404</b>	<b>s</b>	<b>s</b>	<b>30 299</b>	<b>92 514</b>	<b>s</b>
		<i>dont bois de trituration certifié</i>	65 450	18 965	s	19 786	18 187	s
	<i>dont bois de trituration exporté</i>	11 274	s		s	s		
Autres bois d'industrie	<b>Autres bois d'industrie</b>	<b>5 334</b>	<b>s</b>	<b>s</b>	<b>563</b>	<b>3 811</b>	<b>s</b>	
	<i>dont bois d'industrie divers : feuillus</i>	752	s		s	s		
	<i>dont bois d'industrie divers : conifères</i>	1 521			s	s		
	<i>dont autres bois d'industrie certifié</i>	1 282	s		s	881	s	
	<b>Total bois d'industrie</b>	<b>174 738</b>	<b>s</b>	<b>s</b>	<b>s</b>	<b>96 325</b>	<b>s</b>	
BOIS ÉNERGIE	Bois énergie	<b>Total bois énergie</b>	<b>154 985</b>	<b>24 553</b>	<b>23 763</b>	<b>13 114</b>	<b>86 507</b>	<b>7 048</b>
		<i>dont bois bûche commercialisé</i>	73 256	21 232	16 003	10 994	19 614	5 413
		<i>dont plaquettes commercialisées</i>	80 811	s	7 525	s	s	s
		<i>dont bois énergie certifié</i>	18 056	s	s	s	2 372	1 946
	<b>Récolte totale de bois</b>	<b>841 691</b>	<b>240 064</b>	<b>65 499</b>	<b>164 786</b>	<b>345 579</b>	<b>25 763</b>	
	<i>dont bois certifié</i>	353 214	109 009	27 246	98 224	106 447	12 288	
	<i>dont bois exporté</i>	49 865	24 369	s	16 102	s	5 782	

Source : enquête annuelle de branche exploitations forestières - 2010

## Les volumes de sciage en Languedoc-Roussillon en 2010

En m <sup>3</sup> sciage	Produit	Languedoc-Roussillon	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales
Feuillus tempérés	<b>Total feuillus tempérés</b>	<b>2 815</b>	<b>s</b>	<b>1 203</b>	<b>195</b>	<b>1 214</b>	<b>s</b>
	<i>dont feuillus certifiés</i>	275	s	s		s	
	<i>dont feuillus séchés artificiellement</i>	603	s		s	s	
	<i>dont chênes</i>	415	s	145	s	139	
	<i>dont châtaigniers</i>	1 615	s	817	123	563	s
	<i>dont hêtres</i>	147	s			s	
	<i>dont peupliers</i>	291		s		s	
Conifères	<b>Total sapin épicéa</b>	<b>69 200</b>	<b>s</b>	<b>22 912</b>	<b>s</b>	<b>26 195</b>	
	<i>dont sapin, épicéa choix 2</i>	34 586	s	16 184	s	8 685	
	<i>dont sapin, épicéa choix 3 et 4</i>	33 048	s	s		17 470	
	<b>Total pin maritime</b>	<b>4 849</b>	<b>s</b>	<b>3 274</b>		<b>s</b>	
	<i>dont pin maritime choix 2 et 3</i>	3 339		s		s	
	<b>Total douglas</b>	<b>13 870</b>	<b>4 305</b>	<b>3 282</b>	<b>s</b>	<b>4 840</b>	<b>s</b>
	<i>dont douglas choix 0 et 1</i>	1 556	436	s	s	s	
	<i>dont douglas choix 2</i>	10 142	s	1 617	1 333	4 247	s
	<i>dont douglas choix 3 et 4</i>	2 172	s	s		s	
	<b>Mélèze</b>	<b>1 879</b>	<b>82</b>	<b>s</b>	<b>s</b>	<b>1 013</b>	
	<b>Total pin sylvestre</b>	<b>40 423</b>	<b>s</b>	<b>s</b>		<b>35 403</b>	<b>s</b>
	<i>dont pin sylvestre choix 2 et 3</i>	15 854		s		15 503	s
	<i>dont pin sylvestre choix 4</i>	23 205	s			s	
	<b>Autres conifères</b>	<b>20 230</b>		<b>s</b>	<b>s</b>	<b>18 800</b>	<b>s</b>
	<b>Total sciages de conifères</b>	<b>150 451</b>	<b>28 451</b>	<b>31 475</b>	<b>s</b>	<b>87 776</b>	<b>s</b>
<i>dont conifères certifiés</i>	50 393	23 560	5 174	s	21 123	s	
<i>dont conifères séchés artificiellement</i>	11 424	s	s	s	s	s	
Ensemble feuillus, conifères, bois tropicaux	<b>Total feuillus, conifères, bois tropicaux</b>	<b>157 535</b>	<b>28 564</b>	<b>32 678</b>	<b>6 659</b>	<b>88 990</b>	<b>644</b>
	<i>dont certifiés</i>	50 668	23 600	5 275	s	21 257	s
	<i>dont séchés artificiellement</i>	12 027	s	s	s	s	s

Source : enquête annuelle de branche scieries - 2010

## L'emploi dans les exploitations forestières et les scieries du Languedoc-Roussillon en 2010

En nombre de personnes	Languedoc-Roussillon	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales
<b>Non salariés</b>	<b>132</b>	<b>28</b>	<b>35</b>	<b>29</b>	<b>26</b>	<b>14</b>
<b>Total salariés</b>	<b>503</b>	<b>89</b>	<b>114</b>	<b>51</b>	<b>239</b>	<b>10</b>
<i>dont salariés branche sylviculture (1)</i>	22	s		s	s	
<i>dont salariés branche exploitation forestière</i>	70	26	20	s	13	s
<i>dont salariés branche scierie</i>	191	31	s	14	100	s
<i>dont salariés branche rabotage, ponçage et imprégnation</i>	13	s	s	s	s	
<i>dont autres salariés (2)</i>	207	15	49	s	117	s

(1) Sylviculture : salariés travaillant à l'entretien des bois, plus précisément à la création, à la composition et à la structuration des peuplements forestiers, à l'exclusion de la récolte bois. Pour l'ONF, seuls les ouvriers forestiers relevant de la Mutualité sociale agricole sont comptés.

(2) Autres salariés : salariés travaillant dans des ateliers de deuxième transformation du bois et salariés hors production (gérants salariés, personnels administratifs et commerciaux, salariés du transport, etc.)

Source : enquête annuelle de branche exploitations forestières et scieries - 2010